

question concernant problématique

Par **sarasidle**, le 11/10/2008 à 12:26

bonjour,
en fait à force de différents td, et de visions contradictoires, je n'arrive plus à savoir si la problématique doit être une seule question ou bien si peut/doit la décliner en plusieurs
merci

Par **Murphys**, le 11/10/2008 à 13:56

Bonjour,

Il peut exister différents problèmes de droit posés dans un sujet de dissertation ou dans un commentaire. L'idéal, et ce qui est largement préconisé, c'est de recroquer ces différents problèmes ensemble pour en faire une problématique plus générale.

Par **Soen**, le 02/11/2008 à 00:42

La problématique doit être toujours une question ?

Donc si j'ai bien compris, il vaut mieux faire une seule question et non plusieurs, c'est ça ? 

Par **Katharina**, le 02/11/2008 à 08:46

Oui il vaut mieux une seule question que plusieurs, mais parfois lorsque l'on a pas le choix et qu'on a deux problèmes de droit distincts on peut en poser deux, mais pas plus.

Généralement on privilégie la question sous forme interrogative mais ça peut dépendre des facs.

Par **Soen**, le 02/11/2008 à 16:53

Ok ! merci beaucoup 